

Montréal, 8 janvier, 2025

À l'attention de l'Office de consultation publique de Montréal,

Objet : Protection du parc du Bois-des-Pères dans le cadre du projet de construction sur le site de l'ancien couvent des Franciscains

Je vous écris afin de souligner l'importance de mettre en place des mesures rigoureuses pour protéger le parc du Bois-des-Pères, un espace naturel essentiel dans l'arrondissement de Rosemont, dans le contexte du projet de construction sur le site de l'ancien couvent des Franciscains.

Ce projet, déjà en première phase, exercera une pression considérable sur le parc en raison des activités de construction. Par la suite, lorsque les futurs résidents et résidentes s'installeront dans le nouveau complexe, la fréquentation du parc augmentera inévitablement. Il est donc crucial que la Ville de Montréal développe dès maintenant un plan clair pour assurer la préservation de cet écosystème unique.

Le parc Bois-des-Pères joue un rôle vital pour la biodiversité locale, abritant de nombreuses espèces animales et végétales. Ces espaces boisés contribuent à la résilience environnementale de notre quartier, améliorant la qualité de l'air, limitant les îlots de chaleur et offrant un refuge précieux pour les citoyens et les citoyennes. Cependant, sans des efforts ciblés pour le protéger, le parc risque de subir des dommages irréversibles, notamment en raison de l'érosion, du piétinement des zones boisées et de la perte d'habitats naturels.

Je recommande vivement que la Ville adopte les mesures suivantes :

1. Démarquer clairement les sentiers pédestres pour limiter l'impact des visiteurs sur les zones sensibles du parc.
2. Clôturer les zones boisées afin d'empêcher les intrusions non autorisées, particulièrement dans les habitats les plus fragiles.
3. Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion environnementale à long terme pour le parc Bois-des-Pères, afin de protéger sa biodiversité malgré l'augmentation prévue de la population et de l'activité humaine dans les environs.

Ces actions ne seraient pas seulement bénéfiques pour la faune et la flore locales, mais elles

démontreraient également un engagement concret de la Ville envers la protection de ses espaces verts, même face aux pressions liées au développement urbain.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et espère que la Ville de Montréal et l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie sauront prioriser la conservation du parc Bois-des-Pères dans ses recommandations. Ce parc est un trésor pour la communauté et mérite d'être protégé pour les générations à venir.

Sincèrement,

Catalina Gutiérrez, Msc en Géographie et résidente du secteur
Place de Jumonville, H1M 3P7, Montréal